

# Blocage des salaires... Restrictions budgétaires...

## Ça suffit !



Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2017 a été présenté et la Ministre de la Santé et des Affaires sociales en a profité pour annoncer, avec une satisfaction proche de l'euphorie, un retour à l'équilibre des comptes à environ 400 millions d'€.

*La pilule est trop grosse pour passer !*

Les médias ont usé d'un plan de communication hors norme pour marteler que « le trou de la Sécu » serait quasi résorbé, en oubliant de préciser que ce serait au prix d'une austérité accrue. Pour l'assurance maladie, le gouvernement prévoit 4,1 Milliards d'€ « d'économies » supplémentaires :

- ✓ **2,6 milliards sur les soins de ville,**
- ✓ **1,3 milliard pour les établissements sanitaires public et privés,**
- ✓ **200 millions pour le secteur médico-social.**

De plus, la Ministre va accorder au patronat du secteur associatif une nouvelle exonération de cotisations patronales sous forme d'un crédit d'Impôt de Taxes sur les salaires à hauteur de 600 millions d'€, sans exigence de contreparties.

**CE BUDGET D'AUSTÉRITÉ VA DE NOUVEAU ACCENTUER LES INÉGALITÉS SOCIALES ET SACRIFIER LA NOTION MÊME D'ÉGALITÉ**

**D'ACCÈS AUX SOINS ET AUX SERVICES SOCIAUX, AVEC COMME CONSÉQUENCES POUR LES SALARIÉ.E.S, DES LICENCIEMENTS DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS, DE LA PRÉCARITÉ, DES BAS SALAIRES, UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET POUR LES USAGERS, UNE DÉTÉRIORATION DE LEUR PRISE EN CHARGE.**

En outre, en application de la loi Santé, les Groupements Hospitaliers de Territoire et les Groupements de Coopération Sanitaire se mettent en place. Ils constituent l'arsenal permettant aux gouvernements successifs la politique de destruction/de restructuration, de fusion/absorption des structures de l'ensemble de nos secteurs.

**DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA PRIORITÉ DES GOUVERNEMENTS SUCCESSIFS A ÉTÉ DE RÉDUIRE LA DETTE POUR RÉPONDRE AUX INJONCTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE, AU DÉTRIMENT DES BESOINS DÉVOLUS AUX SECTEURS SOCIAUX ET SANITAIRES.**

**Nous réaffirmons donc que la Sécu, c'est l'affaire de toutes et tous.** Elle contribue largement au financement de nos établissements publics ou privés, non lucratifs comme lucratifs du sanitaire, du médico-social et du social. Son budget fixé par le projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) détermine les conditions de prise en charge des usagers et les conditions de travail des salarié.e.s.

Ainsi, nos salaires sont gelés depuis de trop nombreuses années et le besoin de révision des classifications est bloqué au nom des restrictions budgétaires et autres plans de retour à l'équilibre. Dans certaines conventions collectives de nos secteurs, le pouvoir d'achat a été diminué de quasi 25% en 20 ans... Avec la refonte des métiers et la volonté affichée du patronat de dénoncer les conventions collectives (CCN 51, 66, CRF...), nous voyons bien se dessiner l'objectif à atteindre, qui est de réduire le coût du travail et tirer les salaires vers le bas.

**LES SALARIÉ-E-S DE LA SANTÉ PRIVÉE  
ET DE L'ACTION SOCIALE  
DOIVENT PRENDRE AU MOT LEUR MINISTRE :  
PUISQU'IL IL N'Y A PLUS DE TROU DE LA SÉCU,  
LES SALAIRES DOIVENT ÊTRE REVALORISÉS !**

Depuis 6 mois, avec nos confédérations CGT et FO, nous menons le combat commun pour obtenir le retrait puis l'abrogation de la loi «Travail». Dans la continuité de ce combat, mobilisons-nous massivement sur l'ensemble du territoire pour exiger ce qui nous est dû et les moyens pour pouvoir offrir un service de qualité et de proximité à la population.

Salarié-e-s non diplômé.e.s ancienneté comprise	Début de carrière	Fin de carrière
2002	SMIC + 6%	SMIC + 26%
2016	SMIC	SMIC + 6%

*Aujourd'hui ça suffit, il faut que ça change !*

**Nous qui, tous les jours dans nos services, nos établissements, nos cliniques, nos EPHAD... prenons soin des patient.e.s /des résident.e.s et dispensons une prise en charge de haute qualité, nous exigeons un plan d'urgence pour notre secteur et revendiquons :**

- ➔ **Une revalorisation des salaires à la hauteur de nos besoins**
- ➔ **Des grilles de salaires valorisant nos professions**
- ➔ **L'amélioration de nos conventions collectives**
- ➔ **Des politiques sociales à hauteur des besoins de la population.**



**Les organisations syndicales de salarié.e.s CGT / FO appellent à une mobilisation d'ampleur et à la grève**

**Le mardi 8 novembre 2016**

***Pour en finir avec les politiques d'austérité,  
Ensemble, convaincu.e.s que notre unité est notre force !***